Décembre 2024

BULLETIN MUNICIPAL

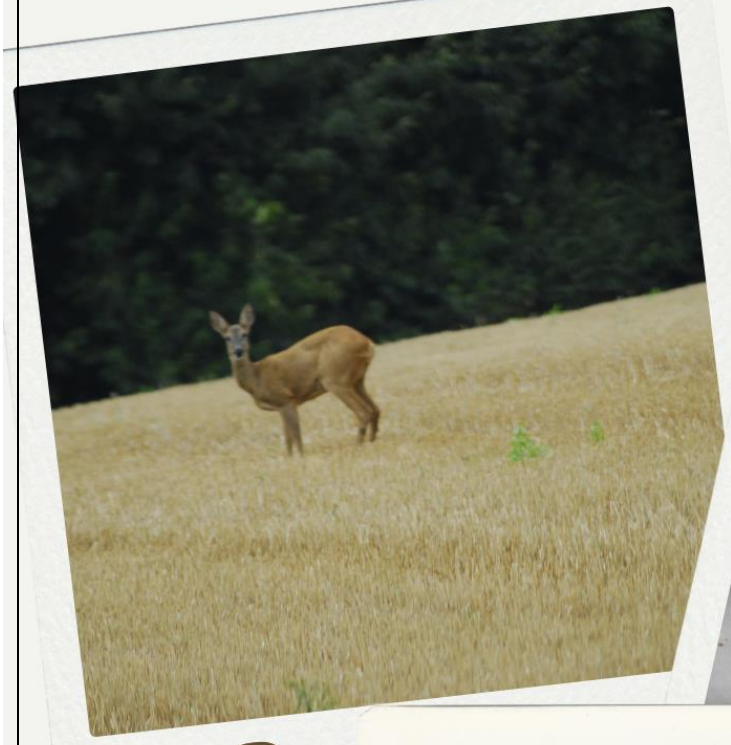

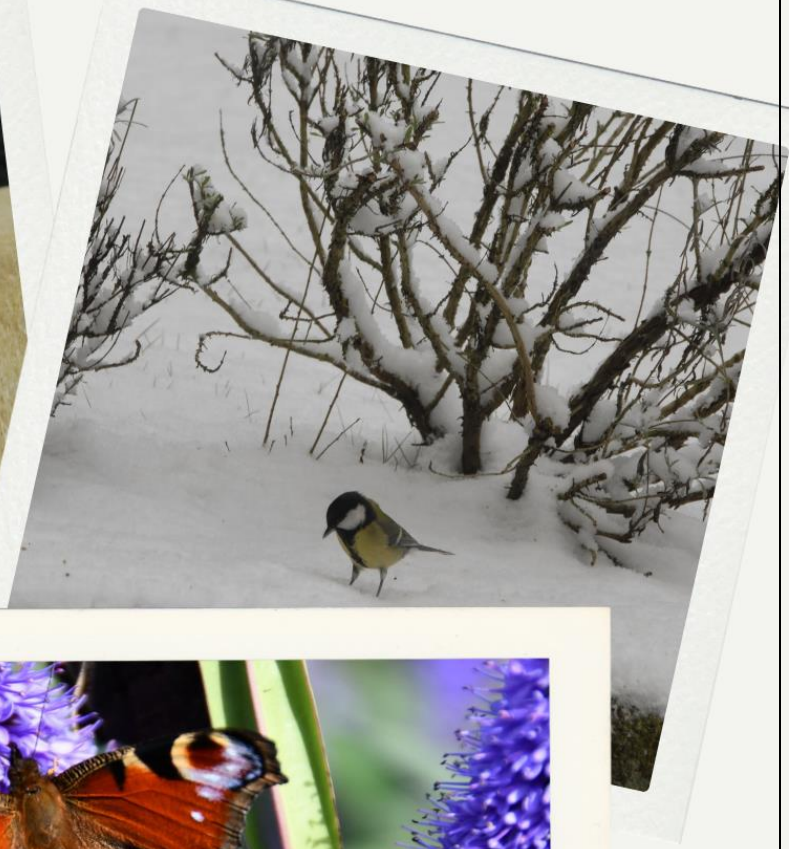

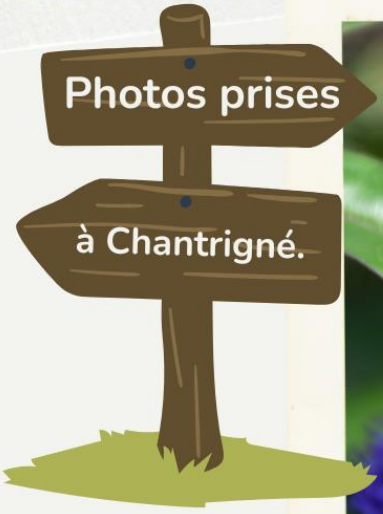

Plus d'informations sur :
https://mairie-chantrigne.fr

Commerces, artisanat, services

A.Millet Lavage – bâtiments agricoles	M. Anthony MILLET	06.50.77.72.51
Aerobat- contrôle des Performances du bâtiment	M. Samuel GARNIER	06 79 20 36 10
Commerce gros bétail	M. Daniel GIRAULT	02 43 00 81 57
Commerce gros bétail	SARL Mickaël Bovins 53	06 75 01 91 64
Coupe – Vente de bois	M. Sylvain MORICE	06 20 05 74 81
Couverture – Charpente	M. Christophe LETERTRE	02 43 00 84 36
EHPAD La Charmille	14 rue de la Chapelle	02 43 00 82 15
Electricité – Chauffage – Plomberie	Ets Michaël GARNIER	02 43 00 82 13
Epicerie – Relais Poste Multiservices VIVECO, Dépôt de pains	Mme Maryline MAYIMA	02 43 03 85 72
SARL Esprit MÉTAL- métallerie décorative et structurelle	M. Maxime ROULAND	06.26.56.61.54
Fabrication portail, meubles/escaliers bois métal et toutes réparations/soudure	M. Patrick RAISON	06 64 56 81 92
Fromage de Brebis	GAEC du Carré d'Ouailles	02 43 04 48 63
La Ferme des Vallées - Vente Volailles fermières	Pierre et Marie LE GROS	02 43 00 86 06
Mécanique de précision	M.P.M. 53	02 43 00 27 77
ÔBien-Etre d'Épione	Mme Karine BAZILLE	06 65 67 45 00
Salon de Coiffure	Mme Antoinette GALLIENNE	02 43 08 83 71
Service agricole ETA	M. Joël LEBLANC	06 12 38 74 05
Travaux forestiers - sylviculture	M. David MENGARD	06 10 75 90 94

ASSOCIATIONS

APE	Mme Elise LEPEC	06 29 86 59 86
Club de l'amitié	Mme Martine MAREAU	06 20 94 37 07
Comité des fêtes	M. Joël LEBLANC	06 12 38 74 05
L'Esperluette des vallées	Mme Lûna DE JESUS CASTELEIRO	07 83 55 60 38
USC Football Club	Mme Muriel DEROUAULT	06 79 45 79 81

L***e Site Internet :*** si vous souhaitez être recensé dans l'annuaire du site internet de la Commune, vous êtes invités à communiquer vos coordonnées complètes : Enseigne, nom du gérant, adresse, courriel, téléphone, site internet et votre type d'activité à la mairie de Chantrigné. Merci de nous informer en cas de changement.

ASSISTANTE MATERNELLE

Assistante maternelle	Mme Michelle RIOUX	02 43 00 85 52

Le mot du maire

Une Année si Particulière ...

Rédiger un éditorial pour le bulletin municipal n'est pas chose aisée surtout dans un contexte de fortes incertitudes.

Il n'y a pas que la météo qui nous a apporté un horizon sombre et nuageux !
Nous traversons une époque infiniment complexe et incertaine, l'environnement national et international, ces équilibres que nous avions toujours connus semblent bien menacés.
Combien de vies humaines seront encore sacrifiées ?

Cependant, *« quand on se regarde on se désole mais quand on se compare on se console ».*

La dette publique laisse entendre que les finances publiques des collectivités se détériorent. C'est un procès d'intention bien éloigné de la réalité d'un budget communal.
Je rappelle le principe de la règle d'or qui nous oblige à présenter un budget de fonctionnement à l'équilibre, sans recours à l'emprunt.
Depuis bien des années, l'Etat aurait pu s'imposer ces mêmes règles et montrer l'exemple !

Dans ce contexte, soit nous restons dans une posture lisse et bienveillante soit nous agissons avec vigilance et rigueur en portant une attention forte sur une gestion responsable pour maintenir nos finances saines, en faisant preuve de modestie.

C'est notre mot d'ordre au quotidien tout en poursuivant nos projets détaillés dans les pages suivantes.
Tous ces travaux nous projettent dans l'avenir avec l'impérieuse nécessité d'affronter et d'intégrer les enjeux actuels : crise économique, réchauffement climatique et préservation de la biodiversité.

C'est le rôle des élus de proximité d'actionner tous les leviers pour maintenir et développer la qualité de vie dans notre commune. Je remercie l'ensemble de l'équipe municipale, les agents, les associations pour leurs engagements et leurs investissements dans la vie de la commune.

Ensemble, continuons à faire évoluer Chantrigné, un endroit où il fait bon vivre. Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, entourés de vos proches et ayons tous une pensée chaleureuse pour ceux qui sont seuls.

Bien à vous et au plaisir de vous rencontrer.

Françoise DUCHEMIN

La cérémonie de vœux pour l'année 2025
se déroulera à la salle des loisirs
Le samedi 11 janvier 2025 à 14h30.

ÉDITORIAL.....page 3
- ÉTAT-CIVIL
- BUDGET ET SUBVENTIONS
- EAU ET ASSAINISSEMENT
- URBANISME
- VIE COMMUNALE.....pages 10

LA VIE *Communale*

- Le repas des aînés
- Nouveau porte-drapeau
- Pièges à frelons asiatiques et choucas
- Numérisation des concessions funéraires
- Salle de loisirs – tarifs
- École - Cantine – garderie
- Fleurissement
- Lotissements
- Recensement citoyen

PROJETS *réalisés et à venir*

- Acquisition de matériels – défibrillateur
- Travaux bar-restaurant-logement
- Terrain de football synthétique 5X5
- Viabilisation – construction de 4 logements Mayenne Habitat
- Aménagement de sentiers - ancienne carrière
- Antenne téléphonique
- Potentiel photovoltaïque

ENFANCE *et Jeunesse*

- Info Jeunes - chantier argent de poche – Le centre de loisirs
- L'APE Maurice Carême

- L'EHPAD La Charmille.....pages 24 à 25
- L'ÉCOLE.....pages 26 à 28
- VIE ASSOCIATIVE.....pages à 29 à 35

ASSOCIATIONS

- Vaincre la mucoviscidose
- Club de l'amitié
- Théâtre « Esperluette des Vallées »
- US Chantrigné section football
- Gym seniors
- Comité des fêtes

- LA VIE DES TERRITOIRES.....pages 36 à 45

- La fibre optique
- Les transports – déclaration des biens immobiliers
- Élections des délégués MSA
- Amélioration de l'habitat – OPAH
- La Maison Départementale de l'Autonomie et le Don d'organes
- Don du sang
- Il y a 80 ans, Chantrigné a été libéré de l'occupant allemand

- Jeu concours photos.....pages 46 à 48

État Civil

Bienvenue à eux et félicitations aux parents de :

Léon JUILLET…… 26 avril 2023
Ella BOUCKAERT……05 février 2024
Léna DAVOUST……02 avril 2024
Mila LEBLANC ……..03 juin 2024
Théo DUBOIS……..01 août 2024
Joyce LEROYER……15 septembre 2024
Julia GARDRAT……01 octobre 2024
Martin GUILMEAU……09 décembre 2024

La municipalité adresse ses vœux de bonheur à :

Alexandra QUETEL et Vincent MOULIN
25 mai 2024

Julie PLATEAU et Baptiste GARNIER
14 septembre 2024

Pacs

La mairie a enregistré 2 pacs depuis le 01 janvier 2024.

Ils nous ont quittés…

Thérèse HUAULT……19 janvier 2024
Odile PIEDNOIR……22 janvier 2024
Marie-Thérèse HOREAU……23 janvier 2024
André GAISNON……15 février 2024
Marie Thérèze MARGERIS……11 avril 2024
Marguerite MOREAU……15 avril 2024
Marthe POISSON……26 juin 2024
Pierre LESAGE……18 juillet 2024
Raymonde GERARD……22 juillet 2024
Jeanne-Marie MAHÉRAULT……27 juillet 2024
Andrée ROBILLARD……26 novembre 2024

Informations : Pour les naissances et les décès, tous les actes ne figurent pas suivant le souhait des familles.

Evolution des naissances et des décès sur les 10 dernières années :

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Naissances	11	5	4	6	3	8	8	7	6	4	10
Décès	7	11	9	10	7	12	10	12	5	9	12 dont 10 résidents en EHPAD.

- Décompte au 10/12/2024

COMPTE ADMNISTRATIF

Le compte administratif 2023 :

FONCTIONNEMENT 2023

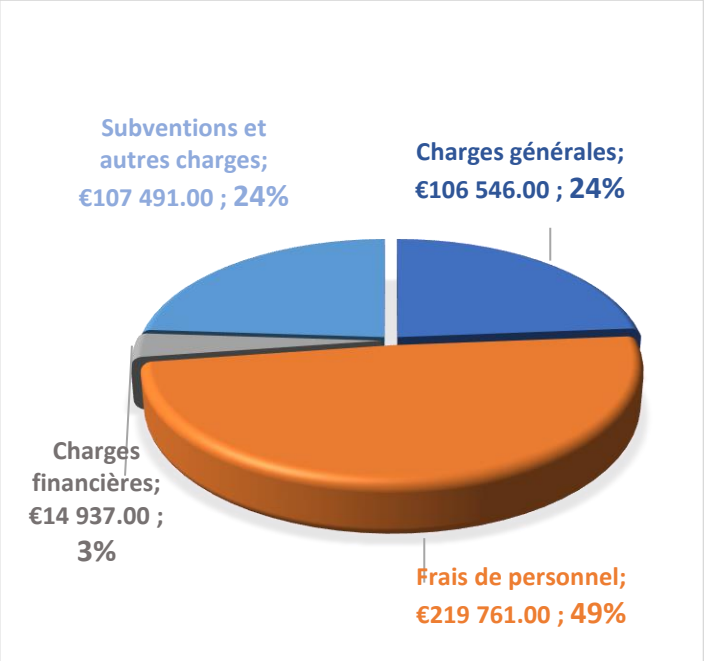

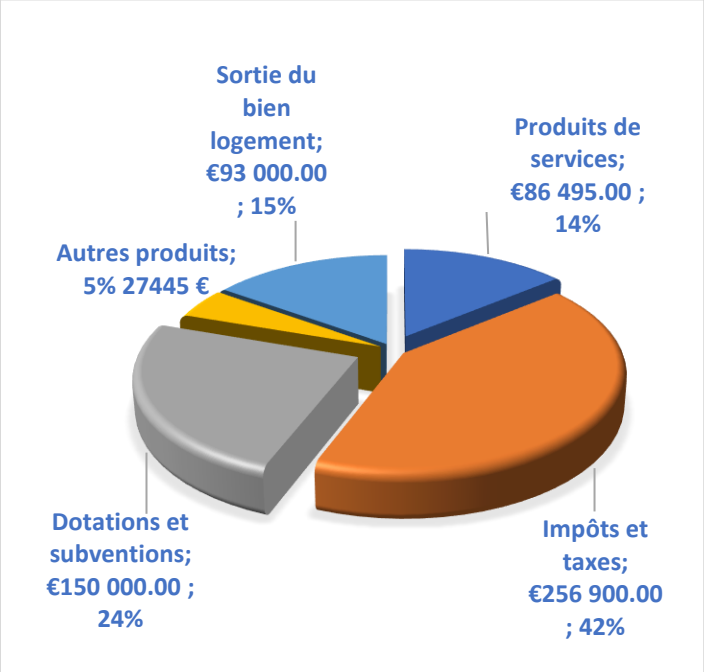

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 522 534 € **RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 614 894 €**

Le résultat d'exploitation (dépenses - recettes) est de 92 360 €. Cette somme permet de financer en 2024 une partie des investissements et de rembourser le capital des emprunts.

INVESTISSEMENT 2023

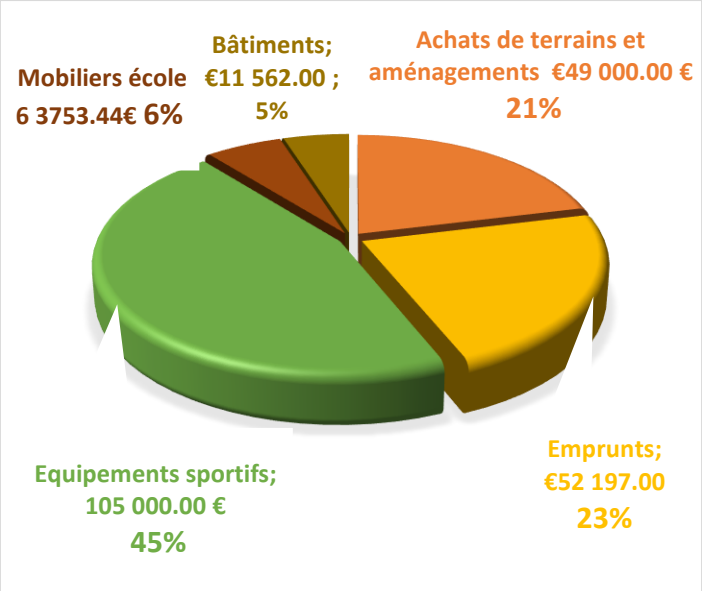

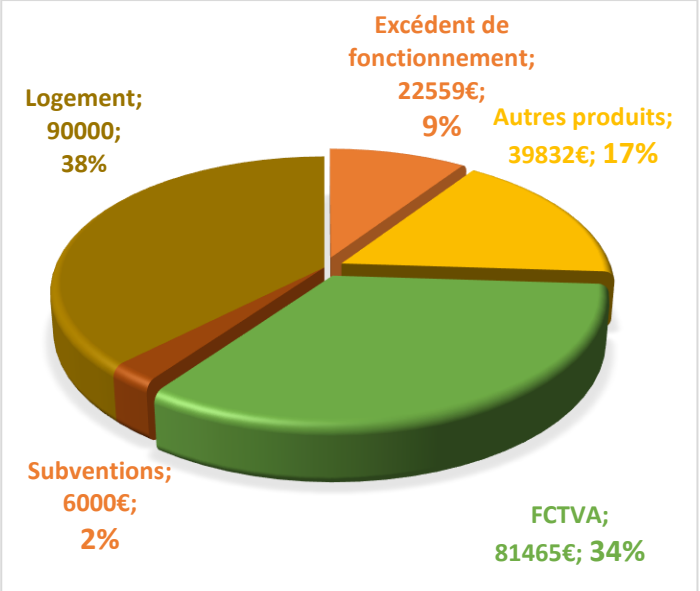

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS : 231 207 € **RECETTES D'INVESTISSEMENTS : 239 856 €**

Subventions accordées en 2024 par la Commune

ADER *	1 610 €	Polleniz	170 €
A.F.N.	130 €	Prévention routière	50 €
APE	Achats de tricycles	SPA	50 €
Club de l'amitié	200 €	Secours catholique	60 €
Comité des Fêtes	400 €	Terre en fête	200 €
École publique	1 300 €	UDAF 53	60 €
Jeux Paralympiques école	135 €	U.S.C. Football*	1 280 €

ADER : Association des Écoles Rurales (Chantrigné, St Mars sur Colmont et la Haie-Traversaine soit 137 élèves) actions menées : USEP matchs de tchoukball, sorties vélo, randonnée contée, cycle athlétisme…
USC : 128 adhérents, un salarié temps complet en 2023/2024.

Taux des impôts

IMPÔTS LOCAUX	*Produit recouvré en 2023*	*Produit recouvré en 2024*	*Taux 2023 Commune*	*Taux 2024 Commune*
Taxe Habitation	12 291 €	12 438 €	**14.65%**	**14.65%**
Foncier Bâti	169 803 €	178 693 €	**40.41 %**	**40.41 %**
Foncier non Bâti	57 630 €	59 921 €	**41.67 %**	**41.67 %**
TOTAL	**239 724 €**	**251 052 €**		

L'augmentation des produits de 11 328 € est dû à la révision des bases de l'État. Les taux communaux sont restés inchangés depuis plus de 5 ans.

Eau et assainissement

Budget primitif eau et assainissement 2024 :

SERVICE EAU

Fonctionnement : **200 235 €**

Investissement : **159 245 €**

SERVICE ASSAINISSEMENT

Fonctionnement : **93 692 €**

Investissement : **95 730 €**

LA DÉTÉRIORATION DES CANALISATIONS EST A LA CHARGE DE L'ABONNÉ.

Transfert de compétences eau et assainissement

La loi NOTRe (**N**ouvelle **O**rganisation du **T**erritoire de la **Ré**publique) du 7 août 2015 avait pour but de confier des compétences précises à chaque collectivité. Elle prévoyait que le transfert des compétences « eau et assainissement » vers la communauté de communes, soit obligatoire à compter du 1er janvier 2020. Cette échéance avait été repoussée au 1er janvier 2026. Au vu de cette obligation, la CCBM avait délibéré en octobre 2023 et retenu le groupement « Sémaphores / GETUDES / FIDAL » pour étudier et préparer ce transfert. Il s'agissait des volets techniques (les réseaux, les puisages, les stations), financiers (les coûts, les structures budgétaires) et juridiques (les modes de gestion, les contrats, leurs perspectives entre évolution et maintien).

La commune de Chantrigné qui gère les compétences eau potable et assainissement collectif en régie directe était donc concernée. Après présentation par le cabinet des différentes possibilités, le conseil municipal a délibéré en date du 15 juillet 2024 pour ce transfert des compétences vers la CCBM au 01 janvier 2026.

Le service reste inchangé sur la provenance de l'eau. Le captage du Bas Rocher et l'eau provenant du Nord-Mayenne répond très bien à la demande de consommation et aux critères sanitaires. M. Roland EPIARD reste comme responsable de la station et transmettra toutes les informations jusqu'à son départ à la retraite.

Le premier ministre, M. Michel Barnier a fait l'annonce d'une loi en date du 9 octobre 2024 pour annuler le transfert des compétences « eau et assainissement ». Le Sénat adopte sa proposition de loi le 18 octobre 2024. L'Assemblée nationale ayant suspendu ses travaux en raison de l'actualité, le sujet sera probablement remis à l'ordre du jour d'un conseil municipal en 2025.

L’urbanisme

L’urbanisme

Les différentes autorisations

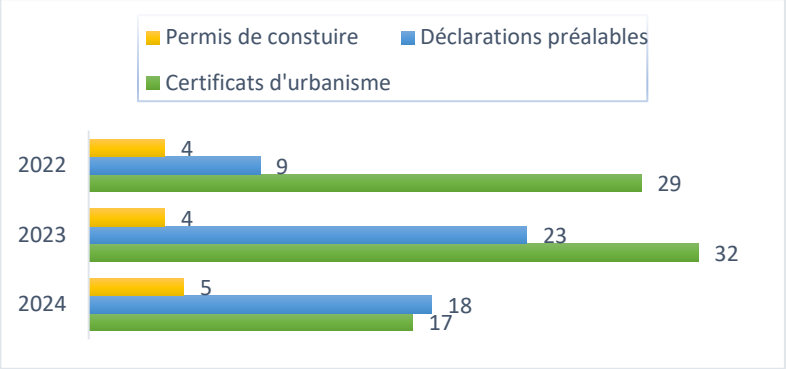

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis ou une déclaration préalable. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

La vie communale

Le repas des aînés – 24 mai 2024

2024 renoue avec le traditionnel repas des aînés organisé par la municipalité pour les plus de 65 ans, dans la salle de loisirs. Merci aux membres du conseil municipal et aux bénévoles pour le service du repas.

Le repas des aînés aura lieu le jeudi 15 mai 2025.

De gauche à droite : R. Bulenger 88 ans, R Quélier 90 ans, Mme Mareau adjointe et responsable de la commission action sociale, O. Gaisnon 93 ans , G. Poirier 91 ans, G.Bullenger 90 ans, S. Barron 90 ans, J. Noury 99 ans doyen et Mme Duchemin, Maire.

Sans oublier les résidents de l'EHPAD, Mme Martine MAREAU, adjointe a chanté à l'occasion de la distribution des brioches.

Remise de roses – fête des mères

Le jour de la fêtes des mères, une rose est offerte à chaque résident de l'EHPAD par la mairie.

Nouveau porte-drapeau

A 16 ans, Hugo Landemaine devient le plus jeune porte-drapeau de Chantrigné. Il a reçu officiellement son drapeau, à l'occasion de la cérémonie du 08 mai 2024, sous la bienveillance de M. Edmond Sillere, de M. Louis Derouault, Président des AFN et de Mme le Maire.

Pièges à frelons asiatiques – piégeage préventif

La lutte contre les frelons asiatiques démarre avec le printemps en Mayenne. Ces insectes peuvent nous piquer, mais aussi s'attaquer aux abeilles, dans les ruches. Le but est d'éliminer des pièges (contenant une solution : 1/3 grenadine, 1/3 vin blanc, 1/3 bière) explique M. Robert Pauchard, référent départemental frelons asiatiques et M. Daniel Garnier, bénévole.

Les travailleurs en situation de handicap de l'association Robida fabriquent depuis janvier 2023 des pièges à frelons asiatiques, à Port-Brillet. La commune de Chantrigné a acheté 6 pièges répartis dans le bourg.

Choucas, soyons vigilants

Les nids sont constitués de divers éléments glanés dans les alentours :
branchages, feuilles, paille, terre, crins, plumes, afin de créer un support solide.
Lorsqu'il est construit dans une cheminée, ce nid bouche le conduit, empêchant l'évacuation des fumées.

Couvrir le faitage de la cheminée d'une solide grille.

Numérisation des concessions funéraires

Depuis le début d'année 2024, nous mettons en œuvre sur informatique les concessions dans le respect de la loi, du public et des défunts.

Les étapes du travail :

1- Etat des lieux du cimetière en répertoriant toutes les concessions.
2- Création de tableaux récapitulatifs des tombes avec recherche des concessionnaires et des ayants-droits : recherche sur registre des concessions qui se trouvent sur documents papiers.
3- Enregistrement de chaque concession. La difficulté est de retrouver les descendants pour certaines familles.
4- Constat des tombes à l'abandon : la municipalité fait une demande de reprise après avoir dressé un procès-verbal. Une plaque « procédure de reprise » sera posée au pied de la tombe pendant 1 an. A l'issue de cette période, si aucune personne ne se manifeste, une procédure administrative d'exhumation sera engagée.

Un plan du site a été réalisé avec le règlement. L'ensemble de ces documents est consultable en mairie.

À ce jour :

Une trentaine de tombes avec concession à perpétuité est à l'abandon.

TARIFS LOCATION SALLE DE LOISIRS 2025

TARIFS pour HABITANTS

	de CHANTRIGNÉ		HORS COMMUNE	
	1 journée	2 JOURS	1 journée	2 JOURS
Grande salle	190	260	280	370
Petite salle	135	200	225	300

Grande salle

Vin d'honneur	90		145	
Réunion (sans entrée payante)	Gratuite pour les associations de Chantrigné		130	
Association locale	Gratuité 1 fois/an si "action solidaire"			
Association locale	95	140		
Association bocage mayennais (CHANTRIGNE inclus)			195	255
Association extérieure			205	265

Petite salle (sans scène)

Réunion (sans entrée payante)	Gratuite pour les associations de Chantrigné		100	
Association locale	70	115		
Association cantonale (CHANTRIGNE inclus)			125	185
Association extérieure (sans repas)			205	265

La vaisselle est incluse dans la location.

Location de la sono 50 €.

Chauffage/électricité : 0.30kWh consommé.

Cantine

Effectifs cantine septembre 2024 : **51**
Tarifs 2024/2025 : le repas enfant : **3,90 €.**

Il est demandé aux parents dont les enfants mangent occasionnellement à la cantine de bien vouloir prévenir à l'avance Mme Béatrice GRASSET. En cas d'absence non justifiée avant 9h, les repas seront facturés. (Site e-primo ou au 07.65.18.16.21).

Organisation du temps scolaire

La municipalité poursuit la mise en place de deux services de cantine (PS/MS puis GS au CM2).
Les PS/MS mangent de 12h00 à 12h35 et les GS au CM2 de 12h35 à 13h15.

Garderie

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI : de 7h à 8h50 et de 16h40 à 18h30

Prix : **1,80 €** de l'heure (foyer imposable) **ou 1,70 €** de l'heure (foyer non imposable)

Dès 16h40, tous les enfants présents sont dirigés vers la garderie. Pour une question d'organisation et de distribution du goûter, les parents ne peuvent les récupérer qu'à partir de 17h00. Le service de garderie est maintenu jusqu'à 18h30.

Un accueil est mis en place le mercredi (De 8h à 14h00) à Chantrigné et l'après-midi à Ambrières- les-Vallées.

Fleurissement du bourg

Pour l'année 2025, toutes personnes intéressées pour obtenir des plants au mois de mai sont invitées à s'inscrire à la mairie entre **le 01er avril et le 29 avril 2025.**

Lotissement « Les Lavandières »

- **16** parcelles disponibles au prix de 21.00 € le m^2 (25.20 € TTC).

Recensement citoyen dès 16 ans - l'organisation de votre journée citoyenneté !

Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.** Cette démarche citoyenne permet la convocation à la journée Défense et Citoyenneté environ 1 an après le recensement en mairie.

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- **Vos examens (BAC, CAP, permis de conduire…) ;**
- **Vos concours (fonction publique, grandes écoles…).**

Recensement de la population 2026

Le dernier recensement remonte à février 2020. Il a lieu tous les 5 ans. Le prochain recensement aura lieu en février 2026 (report d'un an avec le covid sur l'année 2020 et 2021).

Projets réalisés

Acquisition de matériels TTC

Défibrillateur	**1 890 €**
Sol scène salle de loisirs	**1 190 €**
Chauffe-eau cantine	**1 315 €**
Rayonnage archives mairie et atelier	**1 600 €**
2 tricycles pour l'école	**600 €**

La formation défibrillateur avait lieu vendredi 30 août. La formation était organisée par la commune et la société GAMA FORM dans les locaux du club house.

Le défibrillateur (DAE) est installé sous le préau des vestiaires à proximité du terrain de football et de l'aire de jeux en raison d'une forte fréquentation. Le DAE est installé dans un emplacement visible et accessible au public. C'est la deuxième installation sur la commune, le premier se situe à l'EHPAD.

Travaux du bar-restaurant et logement à l'étage

Les travaux de la partie restauration ont commencé :
- les menuiseries extérieures,
- « porte va-et- vient », agencement de la cuisine (le passe plat).
- la peinture de la porte d'entrée en bois.

En deuxième phase, aménagement du logement à l'étage :
- Des travaux d'isolation et peinture,
- Mise aux normes électriques,
- Abaissement des plafonds,
- Changement de chauffage (fioul remplacé par une pompe à chaleur).

Tout au long de cette année, plusieurs visites ont eu lieu avec d'éventuels repreneurs. Celles-ci n'ont pas abouties pour différentes raisons (manque de connaissances en cuisine, en gestion et les financements qui ne sont pas attribués par les banques).

Nous restons confiants, en date du 23 novembre 2024, une visite a eu lieu. C'est un jeune couple motivé, dynamique et avec des enfants. Il a un parcours professionnel intéressant, actuellement en formation CAP cuisine, connaissant bien le milieu rural.
Nous avons espoir de voir aboutir ce projet. Nous attendons sa réponse pour fin décembre 2024.

Projets à venir

Le Département va assurer la maîtrise d'ouvrage et la prise en charge du terrain de football 5X5 situé près du terrain d'honneur. Des défaillances sur le choix de l'entreprise retenue par le Conseil Départemental ont fait prendre du retard pour la réalisation. Aujourd'hui, le Conseil Départemental a relancé un appel d'offres. En fonction du planning de l'entreprise et des conditions climatiques, les travaux débuteront au printemps.

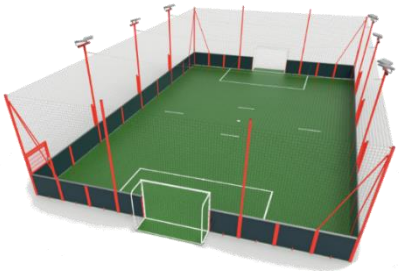

Viabilisation des terrains – rue de la chapelle – 4 logements Mayenne Habitat

Le permis d'aménager est déposé. C'est une autorisation administrative préalable à l'aménagement des 4 logements. Mayenne Habitat a validé les plans du bureau d'études M :EAU CONSEIL. Après cette phase, l'appel d'offres va être lancé pour des travaux de viabilisation des terrains à l'été 2025. Nous ne connaissons pas à ce jour la date de réalisation des travaux de logements par Mayenne Habitat.

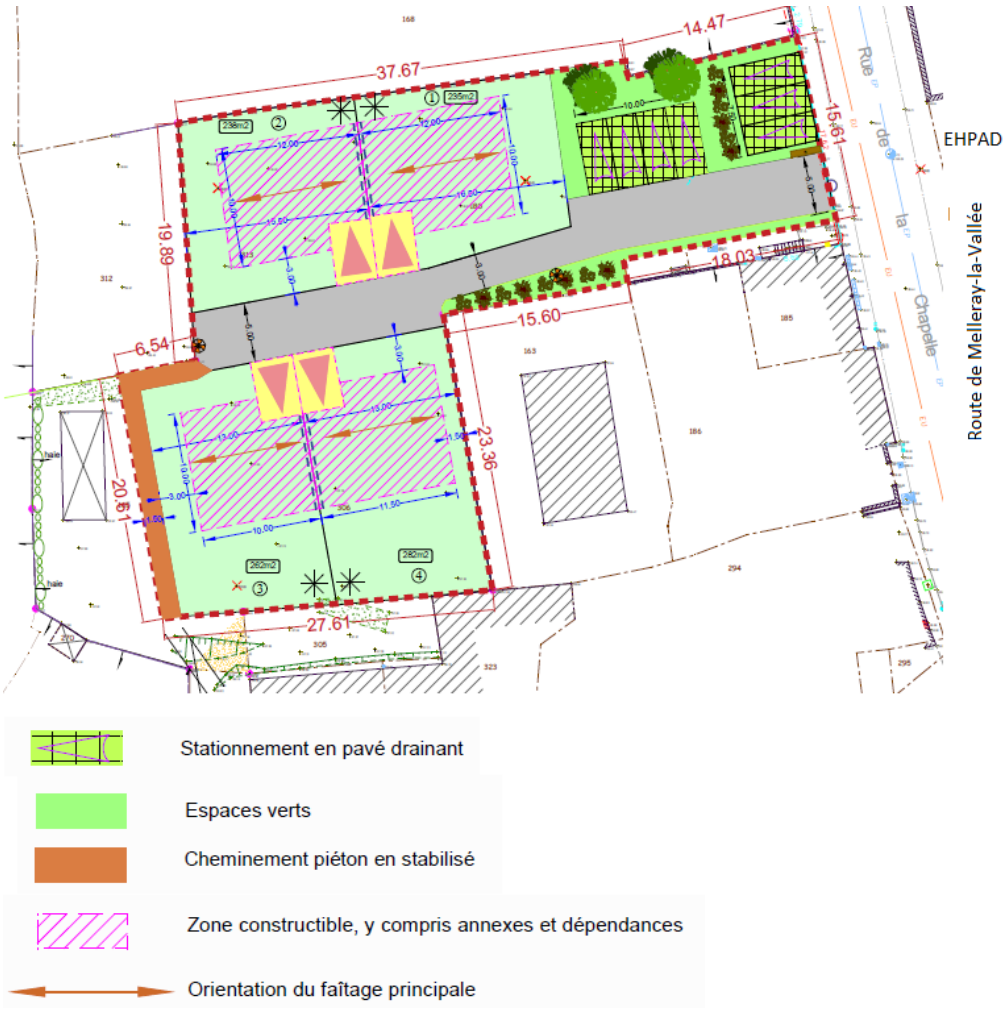

Aménagements de sentiers - ancienne carrière

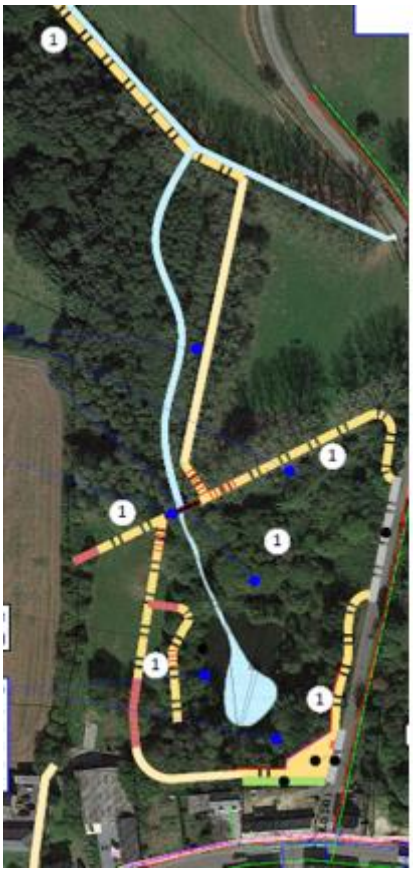

La commune n'offre aujourd'hui pas de sentier de randonnée, elle présente cependant un patrimoine naturel et historique riche qu'elle souhaite faire découvrir et revaloriser. Ses sites offrent une biodiversité riche et sensible, en particulier celui de la carrière qui présente des habitats à fort enjeu écologique.

La municipalité est en cours de négociation pour acquérir le terrain de la propriété Baglione soit 2ha135.

Le projet porte sur 6000m² aux abords immédiats de l'ancienne carrière et 8000m² aux abords du ruisseau de la Fontaine dont 4000m² en zone humide. Ces espaces font l'objet de préconisations en termes de gestion afin d'être éco-gérés de manière durable.

Ce sentier permet également de découvrir l'histoire du site et de son patrimoine industriel lié à l'exploitation de la carrière. Il pourra faire l'objet d'une demande auprès de Mayenne Nature Environnement pour faire partie de la labélisation « Sur le chemin de la nature » qui vise à faire découvrir et rendre accessible le patrimoine végétal mayennais. Le sentier pourra faire l'objet de visites commentées réalisées par un naturaliste à destination des scolaires et du grand public.

L'instruction du dossier d'appels d'offres et les dossiers de subventions sont en cours d'attribution afin que les travaux puissent commencer à la bonne saison, mai à septembre 2025.

Antenne téléphonique

Ce sujet récurrent est très souvent abordé par vous tous. La très mauvaise couverture des opérateurs est une réalité et c'est bien pour cela que Chantrigné a été retenue en février 2022 dans le cadre du programme New Deal.

Après différentes propositions d'implantations, d'études radio, de négociations avec les Bâtiments de France, nous avons obtenu la validation du projet d'antenne dans le clocher de l'Eglise Saint Pierre-Saint-Paul. La validation technique a été une deuxième étape pleine d'incertitudes, où la difficulté résidait sur l'implantation et l'orientation très complexe pour se relier vers une autre antenne : soit Ambrières-les-Vallées ou Lassay-les-Châteaux. Un problème d'émission dans les études ont fait douter du projet ! Il s'agit d'un sapin qui sera élagué avec l'accord du propriétaire, à la charge de la commune pour accéder à la couverture.

Ça peut sembler simple quand on voit une antenne chez les autres !
Pour nous, au bout de trois ans de mésaventure, elle sera la bienvenue !

Étude – potentiel photovoltaïque de la commune de Chantrigné

Nous sommes dans une démarche attentive aux économies d'énergies.
Deux diagnostics énergétiques ont été réalisés l'un pour l'école en date 12 mars 2023 et le second pour la salle de loisirs en date 15 juillet 2024.

territoire d'énergie MAYENNE

Toutes les deux font apparaître des économies à réaliser.

Les préconisations sont :

- École : modification de la ventilation, isolation du bâtiment primaire, changement de chauffage et l'éclairage LED.
- Salle de loisirs : revoir l'isolation, changement de chauffage, remplacement des ouvrants et le remplacement des éclairages par des LEDs.
- Terrain d'entraînement : remplacement des lampadaires par un éclairage en LEDs.

Afin de limiter l'augmentation des coûts électriques, nous étudions le potentiel photovoltaïque des toitures sur les bâtiments publics pour une autoconsommation, voir même une revente.

Avec l'aide de M. David Ménard, conseiller en énergie partagée de la CCBM, nous recherchons tous les contrats d'électricité des bâtiments communaux.

Les projets cités seront mis en œuvre sous conditions d'acceptation des subventions accordées par les différents organismes. Actuellement, la commune ne connaît pas la capacité d'autofinancement de l'année 2024 et les montants des dotations pour le budget 2025. Nous resterons prudents sur nos investissements.

Info Jeunes

L'info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuit, auprès de tous les jeunes de 11 à 29 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

L'Info Jeunes de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de trouver des informations sur :

- **Construire son parcours**
- **S'engager**
- **Se déplacer**
- **Se divertir**
- **Se loger,**
- **Accéder à ses droits**
- **Partir à l'étranger,**
- **Prendre soin de soi,**
- **Travailler,**
- **Apprendre à s'informer**

SOIREE DE L'ORIENTATION
auprès des jeunes et des parents
Mardi 22 janvier de 16h à 19h à la salle omnisports de Gorron
Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, de l'agriculture. **Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de répondre aux questionnements des jeunes et des parents.**
Accueil gratuit. Remise de documentations

PARCOURSUP « mode d'emploi »
Réunion d'information parents / jeunes
Samedi 1er février 10h30 à 12h
à la salle omnisports de Gorron
Inscription avant le 22 janvier 2025

LOGEMENT ETUDIANT
Réunion d'information parents / jeunes
Samedi 7 juin 10h30 à 12h
Remise de documentation et présentation de supports.
06.72.37.08.35

JOB DATING / ALTERNANCE / STAGE

Mercredi 12 février de 17h à 18h30 salle communale de St Mars La Futaie
Vendredi 14 février de 14h à 16h à l'espace Colmont de Gorron

Comment cela fonctionne ? 2 RDV afin de mettre en lien : les professionnels et les jeunes **qui recherchent un job saisonnier, une alternance ou un apprentissage.**

Pourquoi venir ? pour déposer son Cv, se faire connaitre, se présenter, trouver un travail, un stage,...

Entreprise, Association, service,... Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alternance ou en apprentissage

Vous êtes lycéen ou étudiant
Faites-vous connaitre dès maintenant pour que nous puissions vous aidez avant le jour « j » (CV, présentation,...)

FORMATION BAFA dès 16 ans

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Du 15 au 22 février 2025 formation générale :
Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur, les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations. (Réduction de 50€ pour les 10 premiers jeunes inscrits du territoire)

Du 26 au 31 octobre 2025 formation approfondissement :
(Réduction de 35€ pour les 8 premiers jeunes inscrits du territoire)

REUNION D'INFORMATION BAFA
(ouvert aux parents et aux jeunes)
SAMEDI 6 SEPTEMBRE de 10h30 à 12h
Renseignement auprès de de MIJ

Conseil en nutrition et image de soi

Mercredi 19 février 2025 :
Au programme :

- Echange sur les besoins de chacun
- Equilibrage alimentaire
- Décryptage des étiquettes
- Hydratation,...

Inscription avant le 10 février.

Tout au long de l'année les projets sont mis en place afin de répondre aux besoins des jeunes et des familles. Suivez-nous sur les réseaux (Facebook et Instagram)

Le centre de loisirs

POLE SOLIDARITE-JEUNESSE

POUR VOS ENFANTS 3-17 ANS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PROPOSE DIFFERENTS SERVICES

BOCAGE MAYENNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Accueil de Loisirs enfance 3-11 ans

Les mercredis et les vacances : inscription à la semaine, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas et avec accueil péricentre

Les enfants y seront accueillis par nos équipes et se verront proposer de multiples activités : jeux et grands jeux, ateliers manuels et culturels, motricité, sport, sortie,...

Activités Jeunesse 10-17ans

Activités ludiques, sportives, culinaires, découverte et sorties organisées par bassin de vie. Inscription à la journée ou à la demie journée suivant l'activité

En Pratique

- Les plannings d'activités paraissent 4 semaines avant les vacances le site de la Communauté de Communes : bocage-mayennais.fr
- Les **inscriptions sont closes le vendredi soir, une semaine avant le début des vacances**. Il est très important de respecter ce délai pour les inscriptions et les annulations.

Contact enfance 3-11 ans

Accueil de loisirs les p'tits potes :
Marie-Pierre MALLARD / Elodie SINEUX
Rue des Lauriers 53300 AMBRIERES L V
06.60.13.58.94
02.43.08.95.11
alshambrieres@bocage-mayennais.fr

Contact jeunesse 10-17 ans

Service jeunesse du bassin de Vie d'Ambrières les Vallées :
Ruddy BIANAY
06.10.92.02.71
indijeunes@bocage-mayennais.fr

Information, horaires, plannings, tarifs, sur notre site internet

bocage-mayennais.fr

Avant toute inscription

- Les familles doivent posséder un compte sur le portail famille pour cela il est nécessaire de contacter au préalable le directeur de l'accueil de loisirs
- Ce compte famille doit être à jour : informations complètes, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance extrascolaire, l'attestation de quotient familial (facultatif) et validation du Règlement Intérieur.
- Inscription exclusivement sur le portail famille : https://portail.berger-levrault.fr/CdcDuBocageMayennais53120/accueil

Chantiers et actes citoyens

MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE

Argent de poche

Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs chantiers citoyens sont proposés par les communes de la CCBM.

- Chantiers « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans (veille des 19 ans).
- Chantiers « actes citoyens » pour les jeunes de 14-15 ans.

Les 2 dispositifs permettent : de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.

Comment s'inscrire :

Pour pouvoir en bénéficier, il faut télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ.

Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Une cotisation de 2€ sera demandée. *Renseignements : mij53@orange.fr*

Association des Parents d'Elèves (APE)

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école Maurice Carême est constituée de parents bénévoles mobilisés ensemble afin d'organiser des actions à but non lucratif. Les recettes sont ensuite utilisées au profit des élèves de l'école de différentes manières telles que : l'achat de jeux et véhicules pour la récréation, le financement de voyage scolaire (séjour découverte, voyage au ski, sortie scolaire de fin d'année) ou encore l'organisation des manifestations en lien avec l'école et les maîtresses. Pendant l'année scolaire 2023-2024, l'association a participé au financement du voyage des classes de primaire au Château de la Turmelière dans le département du Maine et Loire en janvier 2024. Une expérience pour nos petits chantrignéens. Ils ont passé 4 jours loin de leurs foyers.

Lors des olympiades organisées par les enseignantes en juin 2024, l'APE a permis à chaque famille de prolonger cette journée conviviale autour d'un apéritif avec mise à disposition d'un barbecue afin que chacun puisse manger ensemble au terrain des sports. Une belle journée ensoleillée, elle s'est déroulée dans la bonne humeur !

En ce début d'année scolaire 2024-2025, l'APE a contribué à une rentrée conviviale où les parents ont pu se retrouver autour d'un café pour cette première journée de reprise scolaire. Elle a également pris en charge une partie des coûts du voyage vers les jeux paralympiques de Paris 2024. Une sortie inoubliable pour les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 !

La première action de cette année scolaire a été une réussite avec la vente des plats à emporter qui a eu lieu en octobre dernier. Alors si vous souhaitez aider l'école et les enfants de la commune n'hésitez pas à participer à nos prochaines actions :

-Vente de gâteaux en avril 2025
-Vente de saucissons en juin 2025
-Repas de l'école en octobre 2025
-Vente de sapins de Noël en décembre 2025.

L'équipe de l'APE est sympathique, dynamique et accueillante ! Alors si vous souhaitez vous investir également n'hésitez pas à vous rapprocher des membres du bureau, nous sommes toujours heureux de l'arrivée de nouvelles recrues ! **Le bureau remercie l'ensemble des membres de l'association pour leur investissement qui contribue à faire vivre notre école communale !**

Belles fêtes de fin d'année à tous !

« La Charmille »

EQUIPE

Au cours de cette année 2024, plusieurs moments forts se sont passés.

Tout d'abord, notre directeur, M. Désiré dit Gosset est parti pour de nouvelles aventures en Vendée. C'est Madame Isabelle Redon qui reprend la direction de l'EHPAD.

Charlène, infirmière, fait une formation en interne de qualiticienne.

Madeleine, assistante de direction et Colette aide-soignante, ont pris leur retraite. Une nouvelle page se tourne pour elles. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur pour cette nouvelle aventure…

ANIMATION

Au quotidien sont toujours réalisés des ateliers, pâtisserie, bricolage, un loto avec les enfants de l'école de Chantrigné puis un autre avec les résidents des 2 autres EHPAD (EHPAD La Varenne et EHPAD La Colmont), des spectacles musicaux…

Les activités sont toujours appréciées des résidents.

SORTIES 2024

Tout au long de cette année 2024, nous avons eu l'occasion d'accompagner les résidents dans de nombreuses sorties.

Sortie au restaurant à Lassay-les-Châteaux,

puis balade au Jardin « La Roseraie ».

Sortie au « Zoo de Champrépus »

Croisière à bord du « Meduana » sur la Mayenne

Pique-nique avec les EHPAD au Parc de Vaux

Des échanges entre les EHPAD de Oisseau et Ambrières sont toujours réalisés et appréciés des résidents. Des moments pendant lesquels, ils retrouvent des personnes de connaissance.

POUR INFORMATION

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !!!

Toutes les semaines, SIEL BLEU (Gym Douce) a lieu le mercredi matin.
Tous les 1ers jeudis du mois, il y a une messe.

L’école

L’école Maurice Carême compte 66 élèves à la rentrée 2024 : 25 PS/MS/GS dans la classe de Cléo Jeudy, 20 CP/CE1/CE2 dans la classe de Marie-Laure Fougeray, 18 CM1/CM2 dans la classe de Marie Chopin et Manon Piquet. Laëtitia Thommeret est l’ATSEM de la classe maternelle.

Les moments forts de l’année 2024 :

Bibliothèque de Chantrigné : Les élèves de l’école de Chantrigné continuent à fréquenter la bibliothèque de Chantrigné une fois toutes les 3 semaines pour y emprunter des livres ou pour des lectures offertes. Des animations y sont organisées tous les trimestres par Yvana qui vient lire et faire découvrir de nouveaux livres aux élèves.

Sorties au cinéma : Tous les élèves de l’école se sont rendus deux fois au cinéma de Gorron. La classe maternelle est allée voir Le noël de petit lièvre brun et Jardins enchantés. Les CP/CE1/CE2 sont allés voir L’homme qui plantait des arbres et Yuku et la Fleur de l’Himalaya. Les CM1/CM2 sont allés voir Parvana et La fameuse invasion des ours en Sicile.

Séjour au château de la Turmelière : Les élèves du CP au CM2 ont habité avec les élèves des écoles de La Haie-Traversaine et de Saint-Mars-sur-Colmont pendant 4 jours un château à l’occasion de leur séjour au château de la Turmelière à Liré (Maine-et-Loire). L’occasion pour eux de découvrir et expérimenter différentes disciplines sportives : tir à l’arc, équitation, sarbacane, cessifoot, course d’orientation, kin-ball ; mais aussi d’étudier l’histoire du château et de Joachim du Bellay, la fabrication des voûtes, et de travailler la poésie. Une expérience enrichissante très appréciée par les élèves.

Fête des 100 jours d’école : Après avoir compté chaque jour les jours passés à l’école depuis la rentrée de septembre, les classes de maternelle et de CP/CE1/CE2 ont fêté le 100ème jour d’école en participant à de nombreux jeux et activités autour du nombre 100.

Animations synergie : L’association Synergie est venue proposer aux élèves de maternelle un travail sur le tri des déchets et aux classes d’élémentaire un travail sur l’énergie.

Sciences : Une animation biodiversité a été proposée à la classe maternelle par les Communautés de Communes du bocage mayennais afin qu'ils découvrent les différents insectes et animaux de la nature. Les élèves de CM ont quant à eux participé à la fête de la science au collège Léo Ferré.

Ukraine : Vendredi 29 mars, nous, les élèves du CP au CM2 de l'école de Chantrigné, avons eu la chance de rencontrer Alina, la mamie ukrainienne de Natacha et Konstantin. Nous avons discuté avec elle dans la salle de motricité. D'abord, nous avons appris les jours de la semaine, les chiffres et les trente-deux lettres de l'alphabet ukrainien. Puis Alina et Natacha nous ont lu deux histoires. C'était « Roule Galette » et le « Radis géant ». Alina les racontait en ukrainien et Natacha traduisait en français. Elles nous ont aussi chanté des chansons en ukrainien. Enfin, nous avons pu poser des questions à Alina sur l'Ukraine, la guerre là-bas. Elle nous a rassurés car elle n'habite pas dans la partie où se déroulent les combats mais elle nous a dit qu'elle entendait et voyait souvent les bombardements, au loin, de sa fenêtre. Merci à Alina d'être venue discuter de son pays, cela nous a beaucoup plu !

Rencontres sportives : Les élèves ont pratiqué différentes disciplines, travaillées en lien avec les jeux olympiques : engins roulants, randonnée contée et rencontre olympique pour les maternelle, pétanque et roller pour les élèves du CP au CM2 qui se sont achevées sur des rencontres sportives avec les élèves des écoles de La Haie-Traversaine et de Saint-Mars-sur-Colmont : rencontre olympique, sortie randonnée contée et rencontre vélo pour les maternelles, rencontre pétanque pour les élémentaires. Les élèves de CM1-CM2 ont également poursuivi leur cycle vélo pour se rendre « A vélo vers les jeux ». Ils ont également eu l'opportunité de rencontrer et interviewer différents athlètes dont Manuela Montebrun, médaillée olympique.

Olympiades : Afin de finaliser le travail sur les jeux olympiques, les élèves ont participé accompagnés de leur famille à des olympiades le 23 juin dernier.

Jeux paralympiques : Après avoir beaucoup travaillé sur les JO, 25 élèves de l'école sont allés à la Défense Arena pour assister aux épreuves de para natation, jeudi 5 septembre. En rentrant, les écoliers se sont remis au travail pour rendre compte de leur expérience mémorable. « Levés à 3 h du matin, et malgré 3 heures d'embouteillages nous avons pu vivre un moment inoubliable : l'ambiance exceptionnelle de cette gigantesque salle bondée nous a énormément impressionnés.

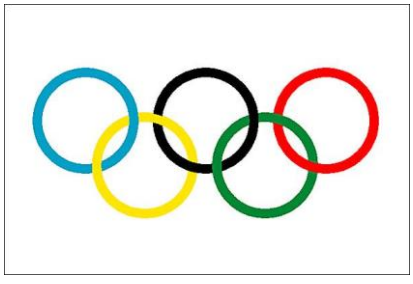

Mais ce sont surtout les nageurs paralympiques qui nous ont éblouis ! Lorsque nous sommes sortis de l'Arena, les bénévoles des Jeux nous ont fait une ola ! Trop bien ! Après notre pique-nique, nous avons visité une école du quartier de la Défense : 350 élèves, 20 classes dans de toutes petites salles et entourées de barres d'immeubles qui vont jusqu'au ciel ! La directrice était très gentille mais nous nous sommes sentis un peu oppressés. L'après-midi, visite guidée du quartier de la défense (art et l'histoire). Ça faisait du bien de voir des œuvres colorées au milieu de tous ces immeubles gris. Nous avons appris plein de choses ! Au retour, nous avons pu admirer l'Arc de triomphe et la tour Eiffel illuminée. Une sacrée journée que nous n'oublierons pas ! »

Goûter de Noël : Pour terminer l'année en beauté, un goûter de noël a été organisé. Le père noël était présent pour remettre les cadeaux de la mairie et l'APE.

La vie associative

Vaincre la mucoviscidose

Cette année encore bon nombre d'entre vous sont venus participer au tournoi de pétanque organisé par les associations de CHANTRIGNÉ Le bénéfice de cette rencontre est reversé à l'association «Vaincre la mucoviscidose».

Lors de la journée des virades de l'espoir, le chèque de **1 200 euros** a été remis aux responsables départementaux de l'association.

Merci pour votre générosité.

Le Club de l'Amitié

L'Assemblée générale de notre association a eu lieu le 29 février dernier au restaurant le « Gué de Gênes ». Tous les adhérents y étaient invités pour les élections du bureau et pour récupérer la carte d'adhésion 2024 dont la cotisation s'élève à 25€. C'était l'occasion de se retrouver pour apprécier un bon repas offert par notre club puis de poursuivre par des jeux de cartes dans une ambiance sympathique.

La prochaine AG aura lieu en février 2025. Pour nous rejoindre pensez à vous inscrire, la date et le lieu de rendez-vous seront communiqués sur des affiches.

Chaque jeudi après-midi, jusqu'à 28 personnes viennent partager un moment convivial à la salle communale où les parties de belote, de tarot et de pétanque s'enchaînent dans une ambiance joviale. Pour ceux qui hésitent, vous avez la possibilité de venir quelques jeudis avant de vous engager. Il suffit de prévenir Martine Mareau.

Bravo à nos champions :

Denise Quélier, Paulette Denis, Claudine Duval et Michèle Gahéry ont fait le concours cantonal de belote.

Jocelyne et Martine se sont qualifiées pour la finale départementale de dictée.

Jocelyne, Daniel et Thierry se sont qualifiés pour la finale départementale de pétanque.

Sorties 2024

Un barbecue a été organisé le 23 mai à l'Etang des Perles.

Le 31 mai avait lieu la journée de la forme et de la convivialité à Ambrières. 800 personnes se sont déplacées pour découvrir les nombreuses activités proposées :

Randonnées pédestres, visite du musée des tisserands, circuit commenté des déportés, pétanque, belote, épreuve du certificat d'études et bal avec orchestre. Le midi, un repas chaud était servi à 655 convives. Ce fut une belle journée grâce à une organisation bien préparée, au beau temps et surtout aux nombreux bénévoles. Notre club y participé très ardemment.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous
et
Meilleurs Vœux pour 2025.

L’Esperluette des Vallées

Janvier 2024, la troupe de l'Esperluette des Vallées remontait sur scène pour son plus grand plaisir avec la pièce « Belle maman débarque » de José Camba. Une comédie drôle et déjantée qui a beaucoup amusé le public !

La 1ère partie était à nouveau assurée avec talent par 4 jeunes Chantrignéens : Lyah, Dylan, Louis et Clément. Cette petite bande d'amis depuis la maternelle s'est baptisée les « Chiken Comics » en dédicace au célèbre poulet qui suit la troupe depuis des années.

Vous pourrez revenir les applaudir en 2025 pour de nouvelles comédies !

Les Chiken Comics seront de retour avec une petite pièce toute en folie !

Les adultes présenteront : « Miss Purple mène l'enquête » de Dominique Eulalie. L'histoire « *d'un meurtre à la maison de retraite ! Miss Purple va s'employer à démasquer le criminel, aidée par des résidents singuliers et hauts en couleur* ».

Trouve toujours
une raison de rire
cela n'ajoutera peut-être pas
des années
mais ajoutera
de la vie

Théâtre
RENDEZ-VOUS
À LA SALLE DES FÊTES DE CHANTRIGNÉ
Le Vendredi 24 janvier 2025 à 20h30
Le Dimanche 26 janvier 2025 à 14h30
Vendredi 31 janvier 2025 à 20h30
Le Samedi 01 février 2025 à 20h30
Le Dimanche 02 février 2025 à 14h30
INFOS ET RÉSERVATIONS AU 02.43.08.93.84
Tarifs : 6€ par adulte et 3€ pour les moins de 18 ans.

US Chantrigné section football

Cette année le club de football de Chantrigné compte 110 licenciés dont 67 jeunes de 5 à 18 ans.

L'ensemble des catégories a été très bien suivie l'année passée avec au moins 2 encadrants bénévoles par équipe. Merci beaucoup à eux pour cela.

Le club remercie également très chaleureusement tous les membres du bureau qui ont œuvré à son bon fonctionnement et qui ont souhaité transmettre leurs fonctions lors des élections de l'assemblée générale en mai. Parmi eux, Martine Mareau, membre et le trésorier Thierry Piednoir qui a exercé ses fonctions pendant plus de 40 ans! Un grand bravo à lui pour la tenue irréprochable des comptes de l'association et pour son dévouement !

Après 2 ans passés au sein du club en tant qu'employé, Elouan Legentil a souhaité poursuivre son projet professionnel au sein du CA d'Evron afin d'acquérir de l'expérience au niveau régional. Les membres du club le remercient pour son engagement, la qualité exceptionnelle des entrainements et le suivi des joueurs. Afin de continuer à proposer des entrainements aux jeunes le mercredi après-midi, le club a employé cette saison Ethan Rebillard-Duroy en service civique. Il participe ainsi aux entraînements le mercredi et au coaching des joueurs en catégorie U11 (de 9 à 11 ans) le samedi

Ethan Rebillard-Duroy

L'équipe sénior A avec Jérôme Chappuy (en noir à gauche).

L'US Chantrigné a également accueilli Jérôme Chappuy en tant que nouveau coach sénior. Il assure les entraînements des séniors masculins ainsi que le coaching de l'équipe A aux côtés de Florian Frangeul et Pascal Moreau qui prennent en main l'effectif B lors des matchs.

Cette saison, l'équipe féminine évolue encore en 2ème division malgré leur victoire en championnat l'an passé. En effet, l'augmentation du nombre d'équipes féminines dans le département a obligé un remaniement des groupes et a permis aux joueuses et au coach de faire ce choix.

L'activité fit-foot continue cette année sous le coaching de Rémy Derouault et permet notamment aux parents de pratiquer un sport avec leurs enfants. Si vous souhaitez exercer une activité physique de façon très ludique, n'hésitez pas à venir essayer le mardi soir de 19h30 à 20h45.

Pour cette saison, les dates à retenir sont :

- **la soirée choucroute avec 2 services (à 20h30 et 22h) le samedi 15 février**
- **l'assemblée générale le vendredi 16 mai**
- **le tournoi corpo le samedi 28 juin**
- **le tournoi de pétanque le 15 août**

En attendant, vous êtes les bienvenus sur les terrains pour encourager les différentes équipes ! Vous pouvez également nous suivre sur le site Footeo grâce aux photos publiées chaque semaine par Albert Ravé.

Le club vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Atelier Gym Seniors

La gym séniors est une activité physique adaptée et ludique délivrée en cours collectifs par un professionnel Siel Bleu.

Les exercices sont adaptés en fonction de vos capacités physiques. De plus, se réunir provoque d'excellentes opportunités pour créer des liens sociaux.

Les séances ont lieu les jeudis matin à la salle de loisirs.

Si vous souhaitez vous inscrire pour ces séances ou avoir de plus amples informations, veuillez contacter le Service aux Personnes de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

Le Comité des fêtes

Pour cette année 2024, le comité des fêtes a organisé sa traditionnelle randonnée de tracteurs anciens le dimanche de la Pentecôte. Celle-ci a réuni une soixantaine de vieux modèles, toujours plus beaux d'année en année. La journée a débuté par le petit-déjeuner aux tripes ou café-croissant, le midi tout le monde s'est rassemblé dans la bonne humeur au moment de la pause pique-nique et la journée s'est terminée par un repas saucisses-grillades.

Cette année, les festivités se sont déroulées à la salle de loisirs et le départ des tracteurs au parking communal. Les tracteurs et les conducteurs se sont baladés sur un parcours d'une cinquantaine de kilomètres dans les campagnes de Chantrigné, Saint-Loup-du-Gast, Niort-la-Fontaine et Lassay-les-Châteaux à travers petites routes, chemins de terre et forêt.

Dates à retenir :

Assemblée Générale :
Vendredi 17 janvier 2025 à 20h30 à la salle des associations.
Randonnée tracteurs dimanche 08 juin 2025 (pentecôte), au terrain des sports.

La vie des territoires

"Passer à la fibre, une obligation au 1er janvier 2026 !"

Pourquoi ?

Savez-vous que l'internet ADSL et le réseau téléphonique commuté sont en cours de fermeture, avec la fin des services sur le réseau cuivre prévue pour début 2026 ?

Grâce à la transition vers la fibre optique, vous pourrez bénéficier d'une connexion internet jusqu'à 100 fois plus rapide que l'ADSL, permettant le téléchargement instantané de fichiers.

Comment se déplacer sur le territoire !

✓ **Klaxit par BlaBlaCar Daily :** est une application pour covoiturer domicile - travail . Il suffit de télécharger l'application Klaxit et de s'inscrire.

✓ **ALEOP :** est un service de transport à la demande. Déplacements ponctuels ou de proximité pour se rendre chez le médecin et pour faire vos courses alimentaires. Centrale de réservation : 0 806 800 053 Ou https ://aleop.paysdelaloire.fr/mes –deplacements/je-recherche-un-horaire

✓ **Reso'AP** (Réseau social d'Aides à la Personne) : a pour but de maintenir l'autonomie des personnes à mobilité réduite et faciliter le maintien à domicile. Ce dispositif s'adresse à toutes les personnes
(personnes âgées, en situation de handicap, les personnes en insertion socio-professionnelle, etc...) qui rencontrent des difficultés de mobilité ou d'isolement social et géographique...

L'obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier -GMBI

GMBI, qu'est-ce que c'est ?
« Gérer mes biens immobiliers » (GMBI) est une nouvelle fonction du portail impots.gouv.fr.

Elle permet à toutes les personnes qui sont propriétaires d'un bien immobilier de voir comment ces biens sont référencés par l'administration fiscale.

C'est aussi l'outil par lequel les propriétaires remplissent leurs obligations fiscales, d'une part pour déclarer la situation d'occupation des locaux d'habitation, et d'autre part pour remplir leurs obligations en cas de travaux. Si la déclaration n'est pas faite, votre logement sera imposé comme une résidence secondaire et vous devrez payer une taxe d'habitation à taux plein.

Année 2025 : Élections des délégués MSA

L’avenir de la MSA repose sur vous adhérents de la MSA, et pour cela, nous vous invitons à voter du 16 au 25 mai. Notez d’ores et déjà ces dates dans votre agenda.

La **Mutualité Sociale Agricole** est l’organisme de sécurité sociale du monde agricole. C’est l’unique organisme mutualiste de sécurité sociale avec un système d’élections organisées tous les 5 ans.

Agriculteurs, salariés de l’agriculture, employeurs de main d’œuvre agricole, actifs ou retraités, les délégués de la MSA forment au niveau national un réseau de plus de 13 760 hommes et femmes de terrain bénévoles, élus par les adhérents pour cinq ans.

Sur le canton de Gorron, 25 délégués agissent en équipe pour mettre en œuvre des actions répondant aux besoins des adhérents, aider les adhérents, renforcer leurs liens avec la MSA, et sont relais des questions sociales sur le territoire.

Être élu à la MSA, c’est faire entendre la voix des adhérents, s’impliquer, agir sur le territoire et participer à une protection sociale responsable et solidaire.

Le président cantonal de Gorron, M. DES AUNAIS (06 87 52 65 21), l’administratrice référente Mme DEROUAULT (02 43 00 84 66), et l’ensemble des délégués MSA du canton de Gorron.

Horaires de l'épicerie Vivéco – dépôt de pains – agence postale à Chantrigné

Maryline Mayima propose également à l'épicerie le dépôt de pains, les produits « la Poste ». Elle vend des timbres, même sans commander.
Il est possible également le retrait d'espèces jusqu'à 70 euros. (Carte bancaire crédit mutuel, crédit agricole et la banque poste au premier trimestre 2025).

L'épicerie est ouverte du **mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h et le dimanche de 8h30 à 12h30.**

Horaires de la déchèterie – Ambrières les Vallées

	Du 1er février au 31 octobre	Du 1er novembre au 31 janvier
Lundi et Mercredi	**15h à 18h**	**15h à 17h30**
Vendredi	**10h à 12h**	**10h à 12h**
Samedi	**10h à 12h et 14h à 18h**	**10h à 12h et 14h à 17h30**

Numéros de téléphones utiles et permanences

ALSH Ambrières-les-Vallées	02.43.08.95.11
ADMR (Aide à domicile)	02 43 04 69 08
Bibliothèque Chantrigné	02 43 30 25 59
Composteur/ Lombricomposteur	02 43 08 12 71
Facturation ordures ménagères	02 43 08 77 60
SIMAD (Soins infirmiers)	02 43 08 83 52
Services Techniques de la CCBM	02 43 08 01 79
Service Propreté	02 43 08 15 69

Coordonnées des services communaux

MAIRIE *Mme LEROY Amandine, Secrétaire* *Tous les matins de 9h00 à 12h30 (Sauf mercredi)* *Et le samedi de 9h à 12h*	**02 43 00 81 69**
ECOLE PUBLIQUE *Mme JEUDY Cléo, Directrice*	**02 43 00 85 09**
CANTINE SCOLAIRE *Mme GRASSET Béatrice, Agent de Service* *De 9h à 15h30 (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)*	**07 65 18 16 21**

Amélioration de l'habitat

Vous avez un projet de travaux et vous ne savez pas par où commencer !

Parce qu'un projet de travaux n'est pas toujours simple à appréhender.
Parce que les démarches administratives peuvent parfois être un frein pour se lancer.
Parce qu'un regard neutre est indispensable pour garantir un projet de qualité qui respecte vos besoins et votre logement.

Parce qu'il est toujours préférable de travailler avec les artisans de votre territoire que de céder aux démarchages abusifs que vous subissez au quotidien.

Parce qu'on n'a pas toujours les moyens pour financer les travaux.

C'est pour toutes ces raisons que la **Communauté de Communes du Bocage Mayennais** a décidé de s'investir **pour vous aider dans vos démarches et pour financer une partie des travaux réalisés** en vous proposant **un accompagnement neutre et gratuit.**

De la **définition technique** de votre projet à la mobilisation des **aides financières** *(sous conditions***)**, **l'association SOLIHA a été mandatée par la CCBM** pour vous accompagner dans vos démarches.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

- Rendez-vous personnalisés
- Visite avec diagnostic du logement
- Propositions de scénarios de travaux adaptés à vos besoins et vos capacités financières
- Montage administratif des dossiers de demande de subvention *(montage, dépôt, suivi et mise en paiement).*

Ma Prime Rénov'/ Ma Prime Adapt'/Anah, aides de la Région des Pays de la Loire, du Département de la Mayenne, de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, des communes de Gorron et d'Ambrières-les-Vallées,… **L'association SOliHA Mayenne s'occupe de toutes les démarches pour mobiliser l'ensemble des financements** disponibles en fonction de votre situation.

Rénovation énergétique
Rénovation globale d'un logement dégradé
Adaptation à la perte d'autonomie ou au handicap
Investissement locatif

Comment faire ?

Rien de plus simple, il vous suffit de contacter SOliHA Mayenne :

→ 02 43 91 19 91 ou contact.mayenne@soliha.fr
→ Vous rendre à l'une des 3 permanences locales *(sans rdv)* :

- 1er mercredi de chaque mois à la mairie d'Ambrières-les-Vallées

Maison Départementale de l'Autonomie

Gorron – Antenne solidarité
02 43 67 75 77
mda@lamayenne.fr

Grâce au don d'organes, la vie reprend

En France, grâce aux 1791 donneurs et l'engagement fort des équipes médicales, 5634 greffes d'organes ont été réalisées en 2023.

Au regard du contexte vécu ces dernières années, c'est plutôt positif mais près de

22 000 patients étaient toujours en attente de greffe.

Rappeler à ses proches que l'on est donneur présumé, pour que la volonté de chacun puisse être connue, telle est la mission des bénévoles de France ADOT 53.

France Adot 53 - Maison des Associations
17 rue de Rastatt - 53000 LAVAL
Tél : 02.43.90.68.10 (+ messagerie)
Courriel: franceadot53@orange.fr
https://www.facebook.com/FranceADOT53
https://www.instagram.com/franceadot53
https://twitter.com/53Adot

Don du sang

Prendre le temps de sauver des vies.

Aujourd'hui, aucun produit ne peut se substituer au sang des donneurs bénévoles. La durée de vie des produits sanguins est limitée (*7 jours pour des plaquettes et 42 jours pour des globules rouges*).

Pour répondre aux besoins des patients, donner régulièrement est capital : 4 fois par an maximum pour une femme et 6 fois par an maximum pour un homme.

Alors, profitez de cette fin d'année, pour offrir un cadeau précieux et utile qui sauve des vies : votre don de sang !

Venez donner votre sang à Ambrières les Vallées

Mardi 18 février 2025
Mardi 22 avril 2025
Mardi 17 juin 2025
Mardi 19 août 2025
Mardi 21 octobre 2025
Mardi 16 décembre 2025

Pour faciliter votre venue, pensez à tester votre éligibilité et à prendre rendez-vous sur le site **dondesang.efs.sante.fr** ou sur l'appli **Don de sang**.

Pour donner son sang, il faut…

- **Être âgé de 18 à 70 ans**
- **Peser au moins 50 kg**
- **Présenter une pièce d'identité**
- **Bien s'hydrater avant et après un don de sang, et ne pas être à jeun**

Il y a 80 ans, Chantrigné a été libéré de l'occupant allemand

Extrait des mémoires de Mme Hersent, habitante de Chantrigné.

Depuis le débarquement du 6 juin 1944, les Allemands utilisaient pour leurs déplacements des voitures et des camions camouflés par des branchages. Les uns après les autres, ils prenaient la direction de Melleray pour se rendre à Saint Lô. Un panneau, placé à l'entrée du bourg de Chantrigné, indiquait cette direction.

Au loin, vers le Mont-Margantin, nous entendions le grondement provenant des tirs sur les plages du débarquement situées à une centaine de kilomètres. Derrière le Mont-Margantin, des nuages de fumée indiquaient que Domfront avait été bombardé.

Puis le 9 juin, ce fut la terrible nuit du bombardement de Mayenne qui fit en un quart d'heure 450 morts et 120 blessés. Mme Girault de l'Andryère se trouvait parmi les victimes. De la commune nous apercevions le ciel de Mayenne en feu et entendions le grondement des bombes.

Le 14 juin et les jours suivants, ce furent les bombardements d'Ambrières et du viaduc de la Roseraie sur la commune de St Loup du Gast. Malgré une dizaine d'attaques, cet ouvrage ne fut pratiquement pas touché mais, cependant, les terrains avoisinants furent complétement dévastés et transformés en paysage d'apocalypse. La ferme de Confluent, située à 300 mètres environ, fut complètement détruite. Mme Robinet et son fils de 19 ans y furent tués.

Les hommes de la commune furent mobilisés pour creuser des trous d'une profondeur d'un mètre environ afin de constituer des abris espacés de cent mètres les uns des autres en bordure des routes de Melleray et du Fresne.

Au cours de ce mois de juin, des soldats allemands arrivèrent au presbytère chez Monsieur le curé en le menaçant. Ils avaient appris que celui-ci possédait un poste à galène (poste radio clandestin qui permettait d'entendre les nouvelles en provenance d'Angleterre). Un Allemand le menaça de sa mitraillette pendant que d'autres soldats fouillèrent le presbytère espérant trouver ce poste récepteur. Ils ne découvrirent rien de suspect.

M. le curé leur demanda « combien la mitrailleuse tirait de coups à la minute … et si elle était à refroidissement à eau ou à air comme en 14-18 » - « vous n'allez tout de même pas me tuer la veille d'une si belle fête, (la Victoire).Les Allemands le laissèrent et partirent en donnant l'ordre de ne pas fermer les portes à clé et de camoufler les fenêtres le soir afin d'éviter toute vue de lumière.

Le dimanche 6 août, un camion allemand chargé de grenades, de cartouches et d'explosifs se dirige vers Ambrières avec pour mission de faire sauter le pont Landry qui enjambe la Mayenne. Mais le chauffeur ayant raté le virage de l'église, le véhicule fut projeté contre la chapelle aile droite de l'église (actuellement la sacristie de dimensions moins grande que l'ancienne chapelle).

Après maints efforts pour sortir leur camion de là, et sans y parvenir, l'un des Allemands retira sa veste, l'imbiba d'essence, et la jeta sur le moteur du véhicule pour y mettre le feu.

Les munitions explosèrent et le camion s'enflamma. Un side-car de passage prit les deux allemands. Le pont Landry fut donc sauvé.

Au début de l'après-midi, une voiture allemande fit le tour de la place de l'église puis s'en alla vers le Pont-Ruault. Un peu plus tard, les occupants furent faits prisonniers par les Américains qui mirent le feu à la voiture allemande.

Cet après-midi-là, vers 16 heures, nous avions l'heureuse surprise de voir arriver les Américains dans quatre ou cinq chars recouverts de toiles de couleur orange (pour être mieux repérés par les avions alliés). Ces derniers venaient en reconnaissance et allèrent jusqu'à la côte du Fresne près de Lassay.

Immédiatement, chacun voulut fêter leur arrivée, des drapeaux furent placés au monument aux morts et au clocher et l'on fit sonner les cloches.

Près du village du Rocher à Niort, un avion américain (de type P47) atteint par la DCA allemande s'écrase dans le bois du Rocher. L'aviateur réussit à sauter en parachute après avoir lâché deux bombes non amorcées qui tombèrent dans le pré du bourg derrière les jardins route du Fresne.

Donald Dickerson, c'était son nom, se retrouva accroché dans un pommier dans un champ de la Hamelinière. M. Favre le recueillit chez lui.

Hélas, peu de temps après, nous voyons les éclaireurs américains faire demi-tour, revenir à la Sablière récupérer leur camarade aviateur puis traverser le bourg de Chantrigné et repartir vers Ambrières. Alors, par prudence, on enlève les quelques drapeaux qui avaient été sortis.

Vers 23 heures, une compagnie d'infanterie allemande à pied et accompagnée de quelques chars traverse de nouveau le bourg en direction d'Ambrières.

Toute la semaine du 7 au 13 Août, Chantrigné se trouve en pleine ligne de front subissant des combats, des tirs d'obus, principalement entre la Mayenne et le Bourg.

-Lundi 7 août, les Allemands s'installent dans plusieurs maisons du bourg ainsi qu'à la Chapelle. L'état-major allemand venant de St Lô s'installe à Ail Vert.

Deux automitrailleuses et cinq ou six chars changent continuellement de positions après avoir effectué quelques tirs.

Beaucoup de personnes du bourg quittent leur maison. Les sœurs de l'hospice se réfugient au village de Louverné.

Les premières lignes américaines se trouvent au Rouilly. Quelques soldats allemands sont tués dans la vallée, un char allemand « Tigre » envoie quelques tirs et tue un soldat américain.

-Mardi 8 août, vers 7 heures, une trentaine de soldats allemands occupe la cour de la ferme de la Rablaie, ainsi que plusieurs chars qui sont stationnés le long d'une haie, les habitants de la ferme et des réfugiés sont enfermés par la force dans une grange. Ils seront libérés plus tard dans la journée.

Un avion d'observation américain « Piper-Cub » surveille la zone de combat. Par moments, la commune reçoit des tirs d'obus américains, c'est ainsi que M. Raimbault 45 ans et son fils, Louis 15 ans sont tués par un obus américain dans un pré de la ferme des Vallées, pris pour des allemands.

Il y a des escarmouches à la mitraillette dans plusieurs fermes, entre autres à la Moricière, où une laiterie sert d'infirmerie allemande, une grande croix rouge l'indique. En face, une étable et une grange sont détruites. A la Vaucourbe, des Allemands volent de la nourriture dans une cave et des vêtements civils pendant la nuit. Sans doute les prémices d'une désertion.

Au bas de la côte de la Bergerie, des fusants américains (obus qui éclatent en l'air) tuent plusieurs allemands. A la Chapelle, dans un champ, sont placés des véhicules allemands lance-roquettes.

-Mercredi 9 août, les Américains s'installent dans un champ entre la Biérie et la Métairie pour tirer sur le clocher servant de poste d'observation et ajuster le tir sur le bourg, celui-ci étant un des plus hauts des alentours. Vers 20 heures, une nouvelle attaque a lieu sur l'église et les maisons voisines. La maison à côté de l'école des filles est très endommagée.

Au Grand Coudray, un char américain est en embuscade dans un champ. En face, une patrouille allemande composée de deux voitures blindées se dirige vers le Grand Coudray. Au sommet de la côte, le char tire un obus qui met le feu à la première voiture, plusieurs allemands y sont brulés, la seconde parvient à faire demi-tour.

Un duel d'artillerie s'engage dans l'après-midi, la bataille s'intensifie autour de l'Aucherie où la famille Bourgault se réfugie avec des gens du Calvados dans une cave. A la Vaucourbe, cinq soldats allemands et un Américain sont tués. A la Haie de Vienne, un Allemand est mort au bord du ruisseau.

Une nouvelle attaque a lieu vers 20 heures où la scierie de M. Grandière brûle par un obus incendiaire. Beaucoup d'animaux sont tués dans les herbages, des barrières, poteaux, lignes électriques sont détruits et certaines fermes sont privées d'électricité pendant six mois.

Les Allemands veulent reprendre position en face le Rouilly, la bataille sera de courte durée, les G.I's qui tiennent le Pont-Landry ripostent massivement. Les Allemands reculent, la débâcle se poursuit.

-Jeudi 10 août, des Allemands cachés dans une sapinière attaquent un convoi de chars américains qui se dirige vers Chantrigné. La réaction est immédiate, un tank dirige sa tourelle en direction des sapins. La canonnade de courte durée, réduit à néant les opposants qui ont de nombreux blessés.

Le bourg de Chantrigné est tantôt occupé par les Allemands tantôt par les Américains.

-Vendredi 11 août, la bataille se décale et progresse peu à peu vers le nord et l'est en direction de Lassay et Melleray. Des escarmouches ont lieu vers la Chapelle où une automitrailleuse américaine est prise sous le feu des Allemands encore proche. Le bourg subit encore des combats de blindés qui font deux victimes allemandes et d'important dégâts sur la poste dont un pignon s'écroule, la façade est criblée d'impacts.

-Samedi 12 août, les chars américains sont au Grand Coudray alignés sous les pommiers du verger. Préalablement à la prochaine attaque, les hommes du 18th Infantry Régiment assistent, en plein air, assis sur leurs tanks, à la messe dite par un aumônier. Il y aura encore quelques accrochages mais les Allemands reculent toujours.

-Dimanche 13 août, les Allemands ont quitté Chantrigné dans la nuit. Dans la matinée, les Américains arrivent en nombre et libèrent le bourg. Les cloches sonnent à toutes volées, la population est soulagée et heureuse. En passant, les Américains distribuent à la foule en liesse : chocolat, chewing-gum, cigarettes et reçoivent en échange cidre et calva.

Un campement américain est installé près de Pont-Ruault où sont stockés des réserves de ravitaillement, des vêtements et du carburant.

Les Américains, au cours de ces combats, ont perdus plusieurs hommes ; quant aux allemands ; ils laissèrent un certain nombre des leurs. Les corps furent transférés au cimetière provisoire de Gorron et par la suite dans un cimetière allemand entre Pontorson et le Mont St Michel. Quant aux corps des soldats américains, ils furent déposés au cimetière de St James dans la Manche.

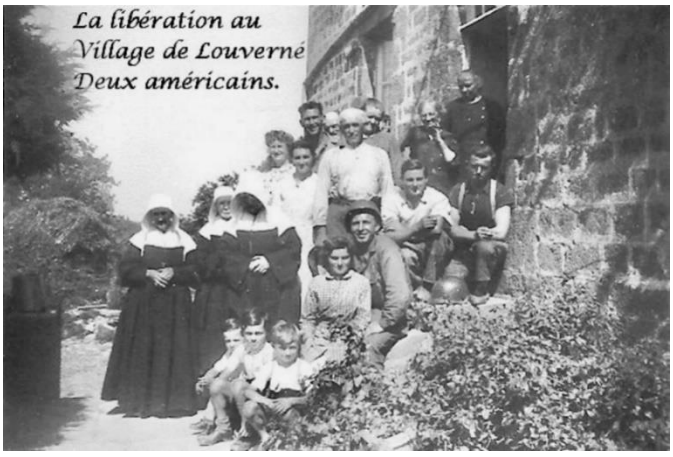

Jeu concours photos

Les photos sont prises sur le territoire de Chantrigné.

A vous de jouer !

Photo n°1

Photo n°2

Photo n°3

Photo n°4

Photo n°5

Photo n°6

A vous de jouer !

Le nom du gagnant sera donné le jour de la cérémonie des vœux

le 11 janvier à 14h30.

Un bon d'achat de l'épicerie Viveco d'une valeur de 60 euros, sera remis au gagnant ce même jour autour d'une galette des rois.

Concours de la meilleure photo 2025

Pour la deuxième année nous vous proposons de nous envoyer vos meilleurs clichés pris obligatoirement dans la commune :

Ce 2ème concours n'a pas de thème particulier, les photos doivent être prises sur la commune dans le but de valoriser et de faire découvrir le patrimoine (paysages, habitat, faune, flore, décors naturels ou insolites…).

L'objectif de ce concours : Valoriser la commune à travers le regard que portent sur elle ses habitants pour illustrer la couverture du prochain bulletin municipal.

La taille des photos : 15*21 et non retouchée. (En noir et blanc ou en couleur).

Les clichés seront ensuite jugés par une commission. La meilleure photo sera récompensée.

Le règlement de ce concours photos 2025 :

Ouvert exclusivement aux habitants de la commune, à partir de 10 ans. **Il y aura un concours adultes et enfants.** Vous pouvez présenter **2 photos maximum par participant**, sous forme numérique (format jpeg).

Sont exclus du concours : les photographes professionnels, les organisateurs du concours.

La participation est libre et gratuite.

Ces photos doivent être obligatoirement prises sur le territoire de la commune. Tout participant s'engage à faire parvenir un cliché dont il est l'auteur. Les photographies ne doivent pas mettre en scène des personnes physiques.

Les photographies même non primées seront cédées à la municipalité et pourront faire l'objet d'exposition publique, de diffusion sur le site officiel, et d'autres supports de communication de la Commune et ne percevra aucune rémunération à ce titre.

La sélection finale sera établie par un jury composé des membres de la commission citoyenneté.

Les photos seront exposées lors de la cérémonie des vœux du maire 2026 et la photo lauréate du concours illustrera la couverture du prochain bulletin municipal.

Pour participer, envoyer vos « œuvres » à l'adresse email suivante :

contact@mairie-chantrigne.fr (avec en légende **lieu, date, auteur**).

Les envois doivent impérativement comporter :

- votre nom et prénom
- votre date de naissance
- vos adresses
- la mention suivante : « Je soussigné(e) » votre nom « déclare avoir pris connaissance du règlement de ce concours et en accepte les conditions »
- Vous avez jusqu'au **2 octobre 2025** pour remettre vos chefs d'œuvre.